

Stop-pub

Les imprimés publicitaires représentent 13 kilos de papier par an et par habitant sur le territoire de m2A : d'un simple geste, évitez les en apposant l'autocollant stop-pub sur votre boîte aux lettres.

Vous continuerez à recevoir l'information des collectivités.

Pourquoi mettre un autocollant stop-pub ?



Pour ne pas encombrer la boîte aux lettres.

- Ne pas laisser une boîte aux lettres pleine afin de ne pas éveiller la curiosité des cambrioleurs.
- Pour plus de simplicité et ne pas avoir à trier entre le courrier et la pub.
- Si le logement est inoccupé.
- Parce que c'est écologique.
- Parce que la publicité est encombrante et que certains habitants ne la lisent jamais.

Les imprimés publicitaires en chiffres :

- En moyenne, un ménage reçoit 40Kg de publicités papier par an.
- Le traitement de ce déchet représente environ 150€ la tonne, soit 6€ par ménage.
- Des applications mobiles permettent de lire les prospectus en format numérique
- La réduction des déchets crée de nouveaux emplois notamment à travers le réemploi.

Le stop-pub profite aux distributeurs :

- Alors que le stop-pub existe depuis 10 ans, le nombre de prospectus a augmenté dans le même temps de 35%.
 - Le fait que l'habitant choisisse ou non de mettre un stop pub permet de plus facilement cibler les personnes intéressées : cela permet donc de cibler le lecteur et, en même temps, de réduire les coûts.
 - Distribuer un prospectus dans une boîte aux lettres avec l'autocollant, c'est de la distribution à perte.
 - Ne pas respecter l'autocollant, c'est renvoyer une mauvaise image auprès du public.
-



Téléchargez le ici pour l'imprimer chez vous, demandez-le à l'accueil de votre mairie ou retrouvez la liste des lieux de distribution 2017.

